

CÉRÉALES /
FRUITS ET LÉGUMES /
HORTICULTURE /
LAIT /
OLÉO-PROTÉAGINEUX /
PÊCHE ET AQUACULTURE /
PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES /
SUCRE /
VIANDES BLANCHES /
VIANDES ROUGES /
VINS /

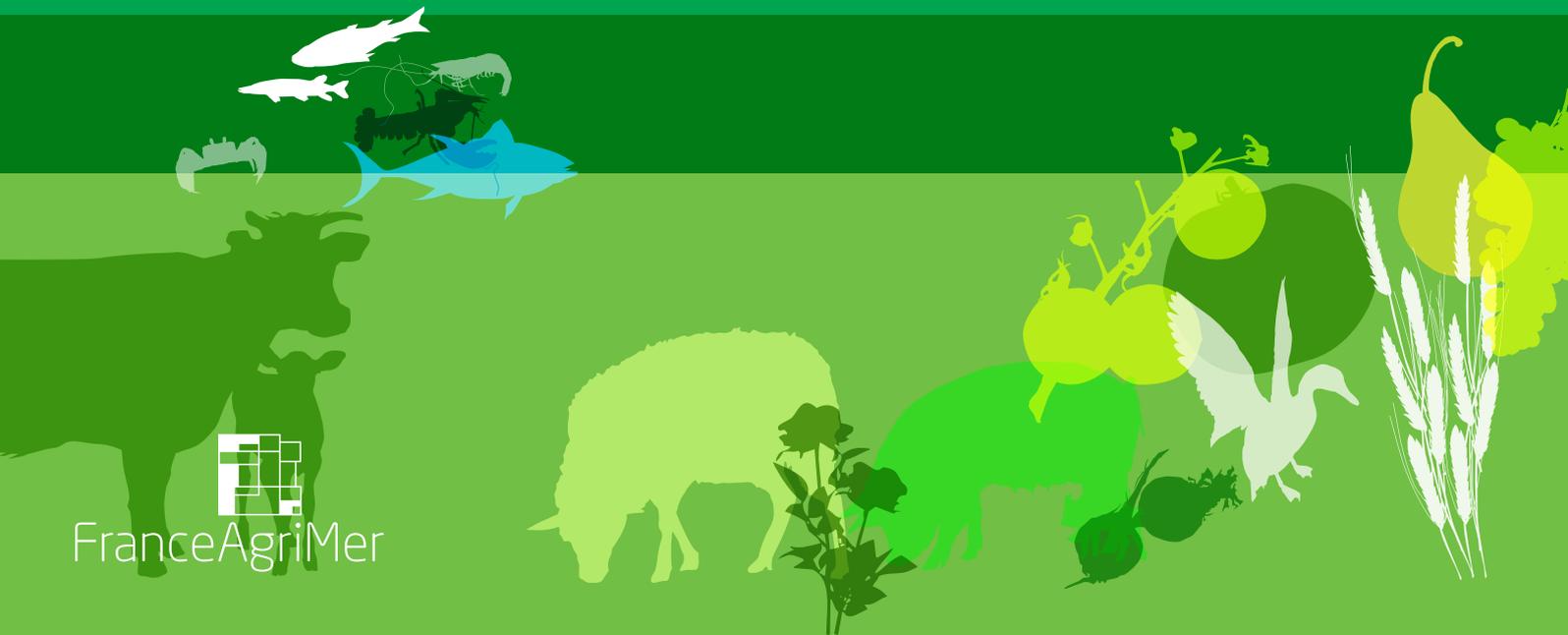
RÉGION

Provence - Alpes - Côte d'Azur

FranceAgriMer



Les services de FranceAgriMer au sein de
la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt de **PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**




FranceAgriMer



Quelques caractéristiques de la région PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

797 000 hectares de surface agricole (y compris pâturages collectifs), soit le quart du territoire régional

- Une production diversifiée, principalement végétale, qui représente **92 %** de la valeur produite en 2012, mais aussi animale - **8 %** de la valeur de la production - principalement en ovins viandes.

La région PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR tient une place de premier ordre dans plusieurs filières au niveau national. Elle produit **25 %** de la production nationale de fruits, **20 %** de la production nationale en horticulture et pépinières, **17 %** en légumes et **9 %** en vins.

La région fournit également un tiers de la production nationale de boutures et **20 %** de la production de plants de vigne.

Elle occupe le **3^e** rang en production ovine (une IGP Agneau de Sisteron). Elle joue également un rôle de leader pour des filières plus petites, telles l'oléiculture, les plantes aromatiques (lavande et surtout lavandin) et le riz.

Les secteurs agricole et agroalimentaire représentent **4 %** de l'emploi marchand régional.

L'industrie agroalimentaire représente **12 %** des effectifs de l'industrie régionale.

3 % de la superficie nationale près de **50 %** du CA* régional agricole provient des fruits et légumes

25 % pour la viticulture

7 % pour l'horticulture florale

5 % pour la pépinière



*CA : chiffre d'affaires agricole en 2012



OILS /
 LAITIÈRES /
 OLEO-PROTEAGINEUX /
 PÊCHE ET AQUACULTURE /
 PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES /
 SUCRE /
 VIANDES BLANCHES /
 VIANDES ROUGES /
 VINS /

Le service FranceAgriMer de PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Les missions de FranceAgriMer en région sont portées par les directions régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF). Les agents de FranceAgriMer basés en région y sont donc affectés.

Au vu des spécificités de la région PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR et de l'historique de l'implantation des anciens offices, la DRAAF a choisi de regrouper ses agents dans un service FranceAgriMer réparti sur 2 sites, Avignon et Marseille. Ce service, doté d'un responsable et d'un adjoint, est organisé en 4 pôles :

- > contrôle et missions techniques,
- > gestion des aides aux exploitations, principalement la restructuration du vignoble,
- > gestion des aides aux entreprises et aux aides régionales concernant l'expérimentation et l'appui technique,
- > animation des filières et suivi économique.

Les principales missions de ce service sont :

- la gestion administrative et le contrôle sur place des dossiers liés à l'organisation commune de marché (OCM) vitivinicole ;
- la gestion administrative et les contrôles sur place liés à la certification des bois et plants de vigne et à la mission déléguée de délivrance des passeports phytosanitaires, contrôles qui exigent une compétence ampélographique forte ;

- le contrôle des programmes opérationnels dont sont bénéficiaires les organisations de producteurs de la filière fruits et légumes dans le cadre de l'OCM ;
- l'instruction, la rédaction de conventions et la liquidation de dossiers pour les aides gérées en région, notamment l'expérimentation ;
- la réalisation d'enquêtes et le suivi de statistiques, notamment dans le secteur des grandes cultures ;
- d'autres contrôles variés exigeant une grande polyvalence des agents, par exemple les contrôles en abattoir (pesée, classement, marquage des carcasses), les contrôles de comptabilité matière (Aide aux plus démunis, Vins sans indication géographique, contrôle de stocks de céréales...).

En région PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, ce sont les contrôles liés à la filière viticole, y compris les pépinières, qui représentent la majeure partie de l'activité.

La DRAAF de PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR assure en outre pour FranceAgriMer une importante activité d'observation des marchés réalisée dans trois centres du réseau des nouvelles des marchés (RNM) : Avignon-Cavaillon-Châteaurenard ; Marseille ; Nice-Hyères.

Une quinzaine d'agents établissent quotidiennement des cotations des fruits, légumes et fleurs afin d'alimenter les dispositifs de veille économique locaux et nationaux (indices des prix, observatoire de la formation des prix et des marges, indicateurs de marché). Ces cotations portent principalement sur la production, l'expédition et l'importation (port de Marseille).

La DRAAF a en charge la mise en œuvre des politiques du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, sous l'autorité du préfet de Région.

Dans ce cadre, elle accompagne les acteurs régionaux des filières agricoles et agroalimentaires qui doivent faire face à de multiples enjeux économiques, environnementaux et sociaux. Ses actions visent ainsi à anticiper et favoriser l'adaptation des filières, notamment au regard des évolutions de la politique agricole commune (fin des quotas laitiers, etc.). Elles s'inscrivent également dans le cadre tracé par l'État pour l'agriculture et les industries agroalimentaires, en particulier la mise en œuvre du projet agro-écologique, la relance de l'effort productif et le développement de l'emploi. Les interventions de la DRAAF concernent ainsi :

- > sur le plan économique : la création de valeur ajoutée dans les territoires, la diversification et l'adaptation de l'agriculture à l'évolution du contexte de la région, la performance économique des entreprises alliée à la limitation des impacts environnementaux, le développement de l'agriculture biologique ;
- > sur le plan de l'environnement : la réduction de la consommation de foncier, la diminution de la dépendance aux intrants, la limitation des impacts sur les milieux aquatiques, l'air et les milieux naturels, le maintien de la biodiversité ;
- > sur le plan social : le développement de l'emploi en milieu rural et la reconnaissance du rôle de l'agriculture pour l'avenir de la région, grâce à l'intégration des problématiques agricoles dans les projets de territoire.

FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, est un établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

C'est un lieu d'information, d'échanges, de réflexions stratégiques, d'arbitrage et de gestion pour les filières françaises de l'agriculture et de la pêche, rassemblées au sein d'un même établissement.

FranceAgriMer est chargé :

- > **d'assurer un suivi des marchés** et de proposer une expertise économique qui permet aux opérateurs des filières agricoles et de la mer d'élaborer des stratégies de développement ;
- > **d'organiser le dialogue, la concertation et la mise en œuvre des politiques publiques** au sein des onze Conseils spécialisés de filière ;
- > **de favoriser l'organisation** des producteurs et la coopération avec les régions ;
- > **de gérer** les dispositifs de régulation des marchés ainsi que les aides nationales et communautaires ;
- > **de contribuer** à des actions de coopération technique et au rayonnement des filières à l'international.

Les agents des services territoriaux de FranceAgriMer sont affectés dans les DRAAF. Directement en lien avec les producteurs et opérateurs des filières, les agents des régions assurent l'ensemble des missions de contrôle, de traitement des informations et des demandes d'aides qui sont du ressort de l'établissement national.



PRÉFECTURE
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr

Direction régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt
132 Boulevard de Paris
CS 70059 / 13331 MARSEILLE CEDEX 03
Tél. : +33 4 13 59 36 00 / Fax : +33 4 13 59 36 32

Site FranceAgriMer Avignon
2 avenue de la Synagogue
BP 90923 / 84091 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : +33 4 90 14 11 00 / Fax : +33 4 90 14 15 60
<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/>